



Chambre des Territoires de Corse
Camera di i Territorii di Corsica

Session du 12 avril 2021

Sessione di u 12 d'aprile di u 2021

Lieu : Bastia

Décision N° 2021-21

Objet : Consultation sur les projets de Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) 2022-2027 et de Programme de mesures (PdM) associé
Oggetu : d'accunamentu è di gestione di l'Acque (SDAGE) 2022-2027 è di Prugramma di misure (PdM) assuciatu

L'an deux mille vingt et un, le douze avril, la Chambre des Territoires convoquée le 25 mars 2021 s'est réunie dans la Salle 1113 en visioconférence, sous la présidence de M. Gilles SIMEONI, Président de la Chambre des Territoires.

Etaient présents : Mmes et MM.

ALBERTINI Don Marc, ARRIGHI Fabien, BIANCUCCI Jean, GIANNI Jean-Jacques, GIUSEPPI Jean, GUIDICELLI Lauda, LUCIANI Saveriu, MARCELLESI Pierre, MARTINETTI Achille, MAUPERTUIS Marie-Antoinette, MORGANTI Jean-Toussaint, PONZEVERA Juliette, POZZO DI BORGO Louis, PROSPERI Rosa, SAVELLI Pierre, SARGENTINI François, VANNI Hyacinthe

Etait absent, excusé et représenté :

ANGELINI Jean-Christophe représenté par Monika SCOTTO (ADEC)

Etaient absents et excusés : Mme et M.

CECCALDI Attilius, POLI Antoine

Etaient absents : Mmes et MM.

BERTOLOZZI Paul-Antoine, BORROMEI Vanina, CARLOTTI Pascal, CECCOLI François Xavier, DOMINICI Jean-Baptiste, FAZI Bianca, GIACOMETTI Josepha, M. LUCCIONI Jean-Baptiste, MARCANGELI Laurent, MARCHETTI François-Marie, MARIOTTI Marie-Thérèse, MORTINI Lionel, NICOLAI Marc-Antoine, TALAMONI Jean-Guy, TOMASI Petr'Antone

VU La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République et son décret d'application n° 2017-1684 du 14 décembre 2017.

VU L'ordonnance n° 2016-1562 du 21 novembre 2016 portant diverses mesures institutionnelles relatives à la Collectivité de Corse.

VU Le rapport de M. le Président de la Chambre des Territoires N° 2021-21 relatif à la consultation sur les projets de Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) 2022-2027 et de Programme de mesures (PdM) associé.



Chambre des Territoires de Corse Camera di i Territorii di Corsica

LA CHAMBRE DES TERRITOIRES

A l'unanimité des membres présents

- PREND ACTE** Du processus de consultation ouvert dans le cadre de l'élaboration du Schéma directeur d'aménagement et de gestion de l'eau et de sa clôture au 15 juin 2021.
- EMET** Un avis favorable sur le projet de schéma tel que présenté et ci-annexé.
- RAPPELLE** Par ailleurs, que le prix de l'eau est un des rares outils permettant le maintien des populations dans le rural.
- DEMANDE** En conséquence, que la relation avec l'Agence de l'eau et ses décisions en matière de définition du prix de l'eau fassent l'objet d'une réunion spécifique de la Commission Développement durable et lutte contre le changement climatique.
- SOUHAITE** Qu'à l'issue des travaux de la Commission, un rapport soit remis au Gouvernement pour demander une maîtrise de la définition du prix de l'eau, incluant la question des conditions du transfert de la compétence Eau aux communes, prévu dans le cadre des lois NOTRe (transfert prévu en 2020) et Proximité et engagement qui reporte l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2026.

Le Président de la Chambre des Territoires

Gilles Simeoni